

# Document d'informations clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### CIC CH - BOND CHF "PRIMUS" un compartiment de CIC CH

### classe I - LU0851060748

Ce produit est agréé au Luxembourg.

#### Initiateur

Nom: BLI – Banque de Luxembourg Investments, membre de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

Coordonnées: 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg  
[www.conventumtps.lu](http://www.conventumtps.lu) - Appelez le (+352) 26 26 99 1 pour de plus amples informations.

Autorité compétente: La Commission de Surveillance du Secteur Financier est chargée du contrôle de l'initiateur en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Société de gestion: BLI – Banque de Luxembourg Investments, opérant sous le nom commercial Conventum Third Party Solutions est agréée au Luxembourg sous le numéro B 80479 et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Date de production: 05/02/2024

## En quoi consiste ce produit?

#### Type

Ce produit est une action d'une société d'investissement agréée en tant qu'organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

#### Durée

Ce compartiment n'a pas de date d'échéance. Cependant, le conseil d'administration du fonds peut décider de clôturer le compartiment dans certaines circonstances.

#### Objectifs

L'objectif de placement du compartiment est de générer à moyen terme une plus-value supérieure à celle d'un placement obligataire en francs suisses.

Le compartiment investit principalement dans des obligations à taux fixe ou variable (instruments du marché monétaire inclus) libellées en CHF d'émetteurs suisses et/ou non suisses et notées AAA à B- ou équivalent.

L'achat actif d'obligations notées en dessous de B- ne fait pas partie de la stratégie d'investissement du compartiment.

Dans le cas où une obligation tomberait en dessous de ce niveau, il existe chez le gestionnaire d'investissement des processus d'évaluation des risques au niveau des titres comme du compartiment qui aboutissent par la suite à la vente ou au maintien de la position concernée dans le compartiment, les investissements dans des obligations notées en dessous de B- étant limités à maximum 10% de l'actif net. En conséquence, l'option de détention de telles obligations augmente la flexibilité du gestionnaire d'investissement afin de préserver au mieux les intérêts des investisseurs.

La notation moyenne du compartiment est à tout moment au minimum BBB-.

Le compartiment peut investir jusqu'à 20% maximum de son actif net dans des obligations subordonnées à long terme (CoCo-Bonds, «Contingent Convertible Capital Instrument»).

Le compartiment peut en outre détenir des avoirs bancaires à vue jusqu'à hauteur de 20% de son actif net.

Le compartiment peut également investir jusqu'à 10% maximum de son actif net en OPC/OPCVM monétaires ou investis en titres de créance.

Par ailleurs, le compartiment peut recourir à des produits dérivés dans le but de se prémunir contre les conséquences d'une évolution du compartiment sur les marchés qui serait défavorable pour le portefeuille ou dans le but d'optimiser la performance du compartiment.

Valeur de référence: Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

#### Investisseurs de détail visés

Ce produit s'adresse aux investisseurs qui recherchent la préservation des revenus et du capital sur un horizon de moyen à long terme. L'investisseur peut supporter des pertes. Ce produit s'adresse aux investisseurs ayant une connaissance et une expérience de base à approfondie du produit et des marchés obligataires. Ce produit est réservé aux investisseurs institutionnels au sens de l'article 174 de la loi de 2010 sur les organismes de placement collectif.

#### Autres informations

Dépositaire: Banque de Luxembourg

Revenus de dividendes: Cette classe est une classe de capitalisation, ce qui signifie que les revenus sont réinvestis.

Droit d'échange: L'investisseur a le droit d'échanger son investissement en actions d'un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. L'investisseur peut obtenir des informations sur les modalités de conversion dans le prospectus du fonds.

Ségrégation: Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

Informations supplémentaires: Des informations complémentaires sur le fonds, des copies de son prospectus, le dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur le site [www.conventumtps.lu](http://www.conventumtps.lu). Le prospectus et les rapports réglementaires sont préparés pour l'ensemble du fonds et sont disponibles en allemand. La société de gestion peut vous renseigner sur les autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Ce compartiment a été lancé en 2012 et cette classe d'actions en 2012.

La devise de la classe d'actions est exprimée en CHF.

#### Informations supplémentaires pour les investisseurs en Suisse

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, CH-1260 Nyon. Le service de paiement en Suisse est Banque CIC (Suisse) SA, Marktplatz 13, CH-4001 Bâle. Les documents afférents, tels que le prospectus complet incluant les statuts et les documents d'informations clés, ainsi que les rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant en Suisse, à savoir CACEIS (Switzerland) SA.

Ce document est une traduction de la version KIID (informations clés pour l'investisseur) en allemand. En cas d'incohérence, seul la version en allemand telle que remise à la FINMA fait foi dans la relation juridique entre la SICAV et l'investisseur des actions distribuées en Suisse ou à partir de la Suisse. L'indicateur de risque et les scénarios de performance ont été calculés et présentés conformément aux dispositions du pays d'origine du fonds.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

**Attention au risque de change.** Vous pouvez recevoir des versements dans une devise différente de votre monnaie de référence; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Le compartiment est également exposé aux risques significatifs suivants, qui ne sont pas inclus dans l'indicateur synthétique de risque: D'autres facteurs de risque peuvent exister.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

### Scénarios de performance

Période de détention recommandée: 5 ans

Exemple d'investissement: 10.000 CHF

|                      |  | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans (période de détention recommandée) |
|----------------------|--|---------------------------|---|
| <b>Scénarios</b>     |  |                           |   |
| <b>Minimum</b>       | <b>Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.</b> |                           |   |
| <b>Tensions</b>      | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                              | 6.650 CHF<br>-33,5 %      | 6.860 CHF<br>-7,3 %   |
| <b>Défavorable</b>   | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                              | 8.410 CHF<br>-15,9 %      | 8.600 CHF<br>-3,0 %   |
| <b>Intermédiaire</b> | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                              | 9.470 CHF<br>-5,3 %       | 9.540 CHF<br>-0,9 %   |
| <b>Favorable</b>     | <b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b><br>Rendement annuel moyen                              | 10.110 CHF<br>1,1 %       | 10.100 CHF<br>0,2 %   |

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et de l'indice de référence approprié au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Scénario défavorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2017 et septembre 2022, en se référant à un indice de

référence.

Scénario intermédiaire: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre septembre 2015 et septembre 2020, en se référant à un indice de référence.

Scénario favorable: Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre juillet 2014 et juillet 2019, en se référant à un indice de référence.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

## Que se passe-t-il si CIC CH n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer ce que nous vous devons, vous n'êtes couvert par aucun système national de compensation ou de garantie. Pour votre protection, les actifs sont détenus dans une société distincte, le dépositaire Banque de Luxembourg. En cas de défaillance, les investissements sont liquidés et les produits sont distribués aux investisseurs. Toutefois, dans le pire des cas, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour l'autre période de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire
- 10.000 CHF sont investis

|                                 | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|---------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| <b>Coûts totaux</b>             | 687 CHF                   | 1.078 CHF                  |
| Incidence des coûts annuels (*) | 6,9 %                     | 2,1 % chaque année         |

(\*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 1,2% avant déduction des coûts et de -0,9% après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

### Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie                                |   | Si vous sortez après 1 an |
|--|---|---------------------------|
| <b>Coûts d'entrée</b>  | 5,0% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement.   | 500 CHF                   |
| <b>Coûts de sortie</b>   | 1,0% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé.   | 95 CHF                    |
| Coûts récurrents prélevés chaque année                                   |   |                           |
| <b>Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation</b> | 0,7% de la valeur de votre investissement par an.<br>Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.   | 73 CHF                    |
| <b>Coûts de transaction</b>  | 0,2% de la valeur de votre investissement par an.<br>Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 19 CHF                    |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions                     |   |                           |
| <b>Commissions liées aux résultats</b>                                   | Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit.  | 0 CHF                     |

Une commission de conversion maximale de 1,0% est appliquée pour la conversion d'une partie ou de la totalité des actions.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

**Période de détention recommandée: 5 ans**

Vous devriez être prêt à maintenir votre investissement pendant 5 ans. Cependant, vous pouvez racheter votre investissement sans pénalités à tout moment pendant cette période, ou conserver l'investissement plus longtemps. Les rachats sont possibles tous les jours ouvrables bancaires complets au Luxembourg. Dans des circonstances exceptionnelles, votre droit à demander le rachat de votre investissement peut être limité ou suspendu.

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des plaintes à formuler concernant ce produit, la conduite de l'initiateur ou de la personne qui a conseillé ou vendu ce produit, vous pouvez utiliser différents moyens de communication: par e-mail à [domiciliation@conventumtps.lu](mailto:domiciliation@conventumtps.lu), par courrier à 16, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, par téléphone en composant le numéro (+352) 26 26 99 1.

Dans tous les cas, le plaignant doit clairement indiquer ses coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et expliquer brièvement la plainte. Plus d'informations sont disponibles sur notre site internet [www.conventumtps.lu](http://www.conventumtps.lu).

## Autres informations pertinentes

Le prospectus, la dernière version du document d'informations clés ainsi que le dernier rapport annuel et semestriel peuvent être obtenus gratuitement sur [www.conventumtps.lu](http://www.conventumtps.lu).

*Performances passées et scénarios de performance antérieurs:* Les rendements historiques des 10 dernières années et les scénarios de performance publiés précédemment, mis à jour mensuellement, sont disponibles sur <https://www.yourpriips.eu/site/10405/fr-CH>.